

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

DEVENEZ
ANALYSTE À LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Concours 26-237

Sous la responsabilité de la cheffe de la Division planification, le titulaire du poste analyse et assure le suivi de divers dossiers en matière d'aménagement du territoire, notamment ceux soumis au comité consultatif d'urbanisme (CCU), au comité consultatif agricole (CCA) et au comité de démolition. Il accompagne les citoyens et les promoteurs dans leurs démarches pour la réalisation de leurs projets, effectue des inspections sur le territoire afin de veiller à l'application de la réglementation et analyse et délivre certains permis et autorisations relevant de sa juridiction.

Il apporte également son expertise technique dans différents dossiers, exerce un rôle-conseil en matière de patrimoine architectural et assure la gestion de certains programmes de subvention sous la responsabilité de la Division.

Principales fonctions

- Agit à titre de conseiller technique dans le cadre de travaux de restauration de bâtiments à intérêt patrimonial;
- Veille à l'application du cadre normatif dans le cas de démolitions de bâtiment patrimonial;
- Veille à assurer l'application de l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC;
- Applique les différents programmes de subventions relevant de la Division planification;
- Assure le respect des modalités prévues aux différents programmes;
- Analyse la conformité des projets de développement en regard de la réglementation en vigueur (zonage, lotissement) et fait rapport à son supérieur;
- Rencontre et accompagne les citoyens dans leurs demandes de permis nécessitant une approbation du CCU, du CCA ou du comité de démolition, analyse et coordonne les dossiers avec la Division permis et inspections, et assure les suivis requis en vue de leur présentation aux comités;
- Produit des rapports à soumettre au CCU, CCA et comité de démolition et assure le suivi de ces dossiers auprès des requérants;
- Effectue des visites et des inspections sur le territoire afin de vérifier le respect des dispositions réglementaires et des exigences applicables aux dossiers relevant de la Division planification du territoire;
- Constate les situations de non-conformité, documente ses observations et assure les suivis nécessaires auprès des personnes concernées, en collaboration avec les intervenants municipaux concernés;

- Analyse les demandes de permis et d'autorisations relevant de la juridiction de la Division planification du territoire, vérifie leur conformité aux



dispositions réglementaires applicables et procède à leur délivrance, lorsque requis;
- Assure le suivi administratif des permis et autorisations délivrés et accompagne les requérants dans les démarches nécessaires;
- Participe aux différents comités lorsque requis;
- Effectue des enquêtes techniques et compile les résultats;
- Accomplit toute autre tâche à la demande de son supérieur.

Exigences du poste

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en aménagement du territoire ou en architecture ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Minimum de deux (2) années d'expérience jugée pertinente dans les domaines reliés à la nature de l'emploi;
- Posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : autonomie, débrouillardise, dynamisme, consciencieux, disponible, méthodique, avoir le sens de l'organisation, être discipliné et avoir une capacité d'apprentissage élevé;
- Détenir un permis de conduite de classe 5.

Rémunération et heures de travail

Le salaire annuel prévu à la convention collective selon l'échelle salariale 2026, peut varier de **58 242 $** à **74 668 $**, et est accompagné d'une gamme complète d'avantages sociaux.

La semaine de travail est d'une durée de 35 heures réparties comme suit :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi : de 8 h à 13 h

Postuler dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 6 novembre 2026**, en se rendant sur le site Web de la Ville de Saint-Hyacinthe au : **https://www.st-hyacinthe.ca/ville/emplois**.

Dans le but de s'assurer que les candidats puissent remplir les exigences normales rattachées à ce poste, ils doivent accepter de se soumettre aux entrevues, aux tests d'aptitudes et de connaissances ou toute autre vérification requise. Les exigences normales sont celles qui sont présentées dans la section « exigences du poste » du présent concours.

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.